

Motion adoptée à l'unanimité par la Régionale de Rouen réunie à Evreux le 08.12.2001.

La Régionale de ROUEN réunie à Evreux le 08.12.2001 constate que les réunions inter-académiques qui viennent de se dérouler ont confirmé l'hostilité de l'immense majorité des professeurs de philosophie au programme RENAUT, dans toutes ses versions et dans son intégralité. Cette hostilité s'était déjà clairement exprimée lors de la consultation nationale de novembre 2000.

Ce programme dénature le sens de l'enseignement philosophique ; par ses motifs et ses principes, il substitue à la réflexion philosophique des exercices de communication, et au nom d'une prétendue culture commune, il vise à interdire tout véritable esprit critique. Aucun aménagement de l'énoncé du programme ne saurait être accepté, s'il s'inscrit dans la logique des motifs exposés.

La circulaire "De Monzie" qui garantit la liberté du professeur de philosophie comme moyen pour la formation du jugement éclairé du citoyen doit être réaffirmée.

Le ministère doit prendre dès janvier 2002 la décision de suspendre l'application de l'actuel programme pour la rentrée 2002 et rétablir le programme de 1973 s'il s'avère impossible d'élaborer d'ici là un nouveau programme de notions et d'auteurs conforme aux principes énoncés dans la circulaire "De Monzie".

La Régionale de ROUEN attend du Bureau National qu'il se rende en audience au ministère en décembre comme l'annonçait la motion adoptée par l'AG du 11.11 de l'APPEP, pour y faire valoir ces exigences, et qu'il organise au plus tôt une conférence de presse.

La Régionale de ROUEN propose enfin que le Bureau National prenne l'initiative de mobiliser tous les professeurs de philosophie du secondaire et du supérieur en organisant une conférence nationale de défense de l'enseignement de la philosophie pour le printemps 2002.